



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHERON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

N° 49/23 – APPROBATION DES TARIFS DU DROIT DE SCOLARITE 2023/2024 APPLICABLES A L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 23/20 du 24 Mai 2020,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020,
- Vu la nécessité de procéder à l'augmentation des tarifs de l'Ecole Municipale de Musique pour l'année 2023/2024,

DECIDE d'augmenter, à compter du 1^{er} Septembre 2023, les tarifs applicables à l'Ecole Municipale de Musique tels qu'ils sont annexés, pour l'année 2023/2024.

DIT qu'afin d'harmoniser les tarifs avec les autres communes, la chorale adulte et la chorale enfant ne subiront pas d'augmentation.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 1^{er} Juin 2023

Le Maire

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le... 05 JUIN 2023
Et de la publication ou notification le... 05 JUIN 2023

**ÉCOLE DE MUSIQUE
TARIFS DU DROIT DE SCOLARITÉ 2023-2024**

	Rocassier	Non Rocassier
Éveil musical 1 heure de cours/semaine	290 €	440 €
Initiation et Cycle I enfant 30 mn pratique instrumentale/semaine + 1h de Formation Musicale/semaine	385 €	555 €
Cycle II enfant 45 mn pratique instrumentale/semaine + 1h de Formation Musicale/semaine + 1h de pratique collective/semaine	440 €	555 €
Cycle III enfant 1h pratique instrumentale/semaine + 1h de Formation Musicale + 1h de pratique collective/semaine	490 €	550 €
Adulte 45 mn pratique instrumentale et Formation Musicale/semaine + 1h de pratique collective/semaine	480 €	625 €
Solfège seul 1h de Formation Musicale/semaine	290 €	
Ensemble Musiques actuelles seul 1h de pratique collective/semaine	250 €	
Ensemble Musiques de chambre seul 1h de pratique collective/semaine	250 €	
Chorale enfant seule 45 mn de pratique collective/semaine	75 €	
Chorale adulte seule 1h de pratique collective/semaine	155 €	
Réduction 2 enfants	-10% sur le montant total	
Réduction 3 enfants	-12% sur le montant total	
Réduction 4 enfants et plus	-15% sur le montant total	

REÇU EN PREFECTURE

le 05/06/2023

Application agréée E-legalite.com